

Club suisse des volailles françaises

Club fondé en 1987

www.volailles-francaises.ch



Arnaud Godel
4, Charles Poluzzi
CH-1227 CAROUGE
Mobile : +41.76.360.77.41
Email : webmaster@volailles-francaises.ch

Procès-Verbal de l'assemblée générale du 15.02.2020

1. Présences

Présent

Excusé

Absent

Présent mais non annoncé

AEBI	Fritz	GUIGNET	Françoise
BARBEY	Sylvie	HUNACEK	Ludmilla
BECK	Jean-Pierre	IFF	Michel
BERGER	Madeline	MANFREDDA	Jean-Claude
BERNASCONI	Marco	MARTIN	André
BOURQUI	Ludovic	MARTIN	Catherine
BUCHS	Jean-Christophe	MASSARD	Fernand
BUCHETTI	Pierre-Antoine	MINGARD	Gaby
BURRI	Barbara	OBERSON	Pierre
CHEVALLEY	Adrien	PETTER	Micheline
CHEVALLEY	Pieric	PETTER	Alain
CLEMENT	Benoit	PITTELOUD	Jean-Marie
COTTET	Michel	RABORY	Sébastien
DAYOT	Alain	REBETEZ	Sylvain
DROZ	Anne-Marie	RIBEIRO	Cédric
DROZ	Hubert	RODUIT	Yves
ESSEIVA	Charly	RODUIT	Thibaud
ETTER	Willy	ROLLI	Esther
EXQUIS	Gérald	ROMANENS	Jean-Claude
FALQUET	Pierre-Alain	SAHLI	Yves
FLUHMANN	Pierre	SAHLI	Josiane
FRAGNIERE	François	TIECHE	Jean-Maurice
GIRARD	Patricia	VEYA	Verene
GIRARD	Michel-André	VEYA	Christian
GIRARD	Ophélie	WEISS	Jacques
GODEL	Arnaud	ZAHNER	Laurence
GOGNIAT	Jean-Marc	ZAUGG	Jean-Pierre

ZUBER

Gabriel

Ouverture : Le président ouvre la séance à 10h15. Il demande une minute de silence pour le décès d'Alain Bringolf, ainsi que les personnes très proches de nos membres.
Vérificateurs des comptes : Jean-Christophe Buchs et Michel Iff.

2. Désignation des scrutateurs

On a cette fois Pieric Chevalley et Esther Rolli

3. Admission, démission, radiations

On a cette année trois nouvelles personnes qui viennent au club. On reçoit Laurence Zahner, Françoise Guignet, et Charles Esseiva. Les trois se présentent. Ils sont tous trois acceptés par acclamation.

Frédérique Rossi nous a envoyé sa démission. Le club en prend acte.

Nous n'avons pas de radiation ce jour, mais Cédric Ribeiro et la famille Veya n'ont pas payé leur cotisation de l'an passé. Selon Pierre Fluhmann, la famille Veya aurait écrit. Arnaud va prendre contact directement avec eux.

4. Adoption du PV de l'AG du 16 février 2019

Le PV est sur le site et a été envoyé peu après la dernière assemblée. La lecture n'étant pas nécessaire, il est accepté et nous pouvons passer à la suite.

5. Rapport du Président

Le rapport du président comme ceux des préposés ont été envoyés par mail ou par lettre, la lecture n'est donc pas nécessaire.

6. Approbation des divers rapports

Tous les rapports sont approuvés par acclamation

7. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes

Michel prend la parole. Il a fait une comparaison 2018-2019. La feuille est à disposition des membres. Pierrot fait la remarque que le don fait par les juges lors de la journée technique n'apparaît pas clairement. Michel va faire la modification. Fritz fait la remarque que 130.- Frs sont en 2018. Il s'agit de l'apéro effectué à Chavornay.

Jean-Christophe et Michel Iff donnent décharge à Michel pour son travail et confirment l'exactitude des comptes.

8. Désignation des nouveaux vérificateurs des comptes

Jean-Christophe Buchs, et Michel Iff continuent pour l'année prochaine, Benoit Clément vient comme suppléant.

9. Budget 2020

2300.- Frs sont prévus pour le fonctionnement du club, et 9000.- Frs sont mis de côté pour l'exposition du club.

10. Cotisations

Les jeunes sont toujours gratuits et la cotisation reste à 40 frs. Les membres sont invités à payer leur cotisation déjà aujourd'hui.

11. Activités du club

Arnaud propose le buffet canadien à la ferme du val d'Arve à Carouge, le samedi 20 juin.

Comme l'exposition du club se fait au début du mois de novembre, il n'y aura pas de préjugement cette année. Le président explique que si la journée technique se fait au début octobre, les bêtes ne sont pas prêtes et ne valent pas la peine d'être évaluées à ce moment. Il propose que les membres aillent dans leurs sociétés lors de leurs journées respectives, et que ceux qui n'ont pas de société demandent au club pour une évaluation particulière. Les membres acceptent l'idée.

12. Exposition du club

L'encagement aura lieu le 4 novembre, le jugement le 5, et la présentation publique les 6 et 7 novembre. Un comité est déjà composé. La famille Chevalley ira transporter le matériel.

Le comité de l'exposition est composé ainsi :

Président : Yves

Commissaires : Pierrot et Fernand

Secrétaires : Josiane et Arnaud

Responsable cantine : Alain

Responsable matériel :

Tombola : Micheline

Fourrage : Michel et Fernand

Presse : Pierre-Alain

Alain Petter rejoint le comité.

Normalement, on expose en sujets isolés. Si une loi interdisant cette méthode sort entre temps, on s'adaptera.

Pierre-Antoine Buchetti demande si on aura un stand pour expliquer les bêtes au public. Yves confirme la chose et dit qu'on mettra aussi d'autres activités pour rendre l'exposition la plus vivante possible. Micheline demande déjà à ce qu'on s'annonce auprès d'elle pour lui fournir des lots.

13 Communication du préposé et du répondant

Micheline donne les dates des diverses activités dans le domaine. Marchés aux œufs, expositions et autres assemblées. Les dates sont disponibles auprès d'elle, n'hésitez pas à lui faire signe ! Micheline nous avise qu'elle laisse sa place pour la prochaine AG.

Alain expose à son tour les diverses dates. La nationale des pigeons a lieu en même temps que la nationale des volailles. Il annonce également qu'il quittera sa place de répondant pigeon lors de la prochaine AG.

14. Divers et propositions individuelles

Yves expose que chaque fois que nous allons à une assemblée comme la POK et autre, nous touchons un forfait de 300.- frs si nous assistons aux trois manifestations. Jean-Maurice Tièche prend le relais. Lors des expositions nationales, la subvention par animal passe à 4 frs. Lors des expositions de club ou d'une cantonale, la subvention sera de 2.- Frs par animal. En 2021, lors de la nationale des coqs à Interlaken, on touchera que 2.- Frs par bête car ce n'est pas une vraie nationale. Yves propose que le club participe à l'exposition à Interlaken, les membres sont d'accord à très large majorité.

Concernant la nationale à Winterthur cet automne, la livraison des bêtes se fera le jeudi 10. Yves monte avec sa remorque pour poser ses bêtes et propose de la place dans son véhicule pour le transport. Pour ceux qui veulent se rendre à l'exposition pour la visiter, le comité propose un transport en car offert par le club, le dimanche. Ainsi les membres ayant mis des bêtes peuvent les ramener avec le car le dimanche soir. Yves demande à Françoise si elle est d'accord d'organiser le voyage, elle accepte.

Lors de la nationale, il y a une exposition et un concours sur les œufs. Markus Fuchs s'occupe de cela. Pour les poules, il faut apporter 10 œufs, pour les canards et les oies, 5. Les œufs doivent être apportés le jour où l'on apporte les animaux. Si on présente des œufs de Marans par exemple, on doit aussi présenter des bêtes lors l'exposition.

Pierrot avise qu'il cesse son mandat de juge dès ce jour.

Jean-Maurice annonce qu'un cours d'éleveur aura lieu au mois de juin à Tramelan. Il faut aller sur le site de volailles de races suisses, sous l'onglet « formation ».

15 Date de la prochaine assemblée générale

La prochaine AG aura lieu le 13 février 2021

Le président clos l'assemblée à 11h39

A. Godet



DATES IMPORTANTES A RETENIR :

- Dimanche 20 juin sortie familiale à la ferme du val d'Arve à Carouge
- Exposition du club les 6 et 7 novembre à Lutry
- Voyage du club le dimanche 13 décembre à Winterthur
- 13 février 2021, assemblée générale du club

